VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente en Partage

Propriétés Commerciales et Résidences VENTE EN PARTAGE Cottages Simples et Doubles et Terrains pour Bâtir

DANS DIVERS DISTRICTS. Donnant une occasion à tous genres d'acheteurs de faire un placement rémunératif on spéculation de valeur.

PETER GALLAGHER VS Mme MARGARET DRISCOLL.

du trotteir et contanant vestibale et ment chambres. Le terrain comprenant deux cer-tains lots aitnés dans le mame distret et llet et sontign à la propriété di deseus deux dans-ment derrite. elle est éésisnée jeur le éevis ci-dessus mes nommé par Fillé par la jettre B et meur rant Gis p eds 10 peuces de face à la ras Nord Mite sur 67 pads 8 peuces Signes de meter dans erras larges presidènes. ens Nord Mile sur 87 pieds 8 peuces Slignes de protes étur entre lignes parallèles.

4º Le joil estage deable en bois à un étage Nos 761 al 723 rue Nord Miro, contenant quatre chambres de chaque cété. Le lot de serre est aitué dans le méme district et liet cerme les prepriétés deurièmement et troisièmement décrites et est contign à la propriété trousémement décrites et est contign à la propriété trousémement décrite II est décigné par la lettre C, sur le devis et dessus, par P. lié et magarant d'après cals 33 pieds 2 ponces et é ligues de face à la rue Nord Miro et 87 pieds 8 ponces et 3 lagues de prof. néeur entre lignes parallèles.

85 yiede 11 perces 7 lignes sur la ligne le céparant du let lie 14 et 55 piede 9 pouces et 6 lignes eur la ligne le séparant du lot No

16.

Sc Le cettage donbie en beis à un étage Nos 1920 et 1922 roe St P.erre, contenant twis chambres de chaque colé. Le lot de terre enemble avec teus les droits, voice privilèges, servitudes et avantages y appartenant on de quelque façan en dépendant, aitué dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 240, herné par la rue et Pierre. Premenade Calendelet, les rues Mord Roman. Premenade Carewde'et, ies rues Bord Roman et Nord Prieur, désigné par le No 15 sur un plan dressé par étes. H. Grandiesa, ingesieur civil et veres, annexé à un note d'invente re pris par M. U. Seviat. notaire en cette ville,

Wenne de John El Pierce, et al.

Noté 874 - Cont Uvils de District, paroiase d'Oriéana.

ERRON-W. A. Kernagha. Denne cate d'Après l'arpentage actuel. 34 pieda. 5 pouces et 4 lignes de ficer d'oriéané.

ERRON-W. A. Kernagha. Denne cate d'Après l'arpentage actuel. 34 pieda. 5 pouces et 4 lignes de ficer d'orienté de l'espeire publique. en verti de l'espeire publique en verti de l'espeire en l'espeire publique en verti de l'espeire en l'espeire publique en verti de l'espeire en l'espeire en

à la rue Douase, maintenant I berville, sur 125 piede entre lignes égales et parallèles. 10° Quatre certains jois de terre aves les améliorations qui s'y treuvent et teus les droits, voles et privilèges et dévendances qui vappartiannent en en queique façon en dépendant, situes dans le Saxème District de leste ville, dans l'ilet bersé par les rues Cadis, Sud Franklin ientrefeis St David) Jens et flarategn (antrefeis et Patrick), qui etait autrefeis de mare l'el ser un plus dresse par C. F. Zimple, voyer, sous Jone et flaratega (antreteis Bs Patrick), qui etait autretois désigns comme et 12 aux un plan dresse par U. F. Zimple, voyer, sous la date du 10 mars 1834 et déposé por reférence en l'étute de Leuis B. Caire, assien netaire en estte ville, et ses maintenant désigné par le numéro 523 sur un croquis a ceta fait par H. C. Brown, asaistant-ingénieur de ville ses la date du 2 soût 1899, ampené pour référence à un asse de varie. Les dits lots sont désignée par les numéros 17, 18, 19 et 20 sur le sustit croquis par ledit assistant-ingénieur de ville H. C. Brown, et sentit est par le la l'autre. Les dits lots menurent chacus 30 piede 3 peuces et à lignes à isdite ran Undis sur 130 piede, 5 peuces et à l'gues autre lignes paralièles.

ran Chens sur 130 passa, a peassa et a l'gles-cette lignes parallèles.

Tontes les prepriétés ci dessus sont dans un boy vessinage prês des lignes de chare et autres agréments. Pour apéculation, plac-ment ou résidence sont également désirables, or prouveront un excellent achat à qui dés or provocate un expent dess us chose effectores investif sen argent dess us chose effectores. Conditions—Un tiers u plus comptant à l'option de l'acquerent la ba ance en un et deux ans de c édit représenté par billets de l'acquerent garantis par hypothèque avec lies de vondeur et privilègre indication jusqu'au paiement. Les actes de vant contanir toutes les clauses usesles et coutum lères de sécurité. I acquéreur devant sesumer en plus de son enchère, les taxes de 1908, musai les frais de tous certificate requis devant être annexée aux actes de vente es les primes d'assurances de acta partir du jeur de l'adjudication; les loyers ne devant appertenir à l'acquérenr qu'aprés le passage de l'acte authentique por-

Les actes de vente devent étre pardevant Robert Legier, no aire, sur frais de l'acqué eur. McCleskey & Benedict, Dart & Kernan, 28 | 1116—78—jail 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS

ecession de George & Whitner. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA pareisse d'Oriènes — No 91,916 — Division C. — Avis est par le present denné aux créanuses de cette succession et à tentes auxves personnes intéresses d'aveir à déduire dans les dix jours qui soivrent le présente notification les raisens (s'ils en est en pouvent en aveir) pour les quelles le compte provisoire présenté par Mine flarab E. Whitney, teurice naturelle, administrant octe sansonnes, ne actuit pas approuve Sarah E. Whitney, the troo mentrains, maintenant and cotto encocates, no secuti pas appround to homologué et les fends distribués conformément sodit compts. Par ordre és la Cour, THOMAS COMMELL, Gredor, — Hall & Morros, avents.

28 juin—28—juil 2 7

Soccession de England III. Marri COUR CIVILE DE DISTRICT pour la De Attendu que Mue Augusta Harrie (née Davenport), veuve de England Henry (allas Edvenport), venport), venve de migland menty (alles 20 vent) Harris, a présenté nue pétition à la Conà l'effet d'obtesir des lotères d'administration dans la aucoessien de feu Lugland H. Harris, décèdé intestat: avis est per le présent dromé à tous coux que cela peut concerner d'avoir a déduire dans les dix jours les Fairona pror longuellos is de sorati pas fait dror à fadite pétition. Par oxdre de la corr THOMAS DYNELL, Gretter — fort è Trus Avent ar um juil 3 d

Succession de Alme Emma Nettigan, femme de Andrew J. Lawiese.

tion les raiseas (a'ille en ent en pervent en synri peur lesquelles le compte fina pirectire par Andrew J. Lawrens, actrument de cette auccession ne serais par apprové et hemelogué et les fonts distribuse remformem est audit compts. Per ratre de la Cleur IHOMAS CONTELL Greffer. — Fier sen Waltes et Piersen, avecats.

27 juin—27—juil 1 6

Amerencion de l'archevêque P. J. Chapetir.

D'UIR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisens — No 76 958—
Divisien E—Avis set par le préset : Gonné aux crévaders de cette succession et à toutes succession et à toutes succession et de toutes succession et de l'avoir à déditire dans les dix fentre par cette divisions ont suivrent la cette de la contract de l'avoir à déditire dans les dix fentre out suivrent la cette de la cette d

saux creatadors de cetté encocesion et à toutes sutres percennes intéressées d'avoir à tédétire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raiseus (s'ile en ent ou pouvent en aveir) pour lesquelles le cempte fanal présenté par J. M. Laval. exécuteur tentification les raiseus (s'ile en ent ou pouvent en aveir) pour lesquelles le cempte fanal présenté par J. M. Laval. exécuteur tentification pour lesquelles le cempte dans le audite atlaire.

Conditions—10 Cumptant une somme auficient pour sentitable conformement audit cempte Par ordre des la leur principal et imérét, cemme honeraires de par mail 4 9

Surcessées de Mime C. P. Vaicarce.

Cour THOMAS OUNNELL, Grestier — Le page de la leur principal et imérét, cemme honeraires de vente, aveaux les frais et charges du procés et de la vente, et les taxes (ail y en a) dues aux ledit propriés.

Conditions—10 Cumptant une somme auficient pour sentiation en est mail de la pour sentie pour sentie et dans la soute et aux et les pour senties de vente par le présenté de mandaresse de la frais et charges du procés et de soute aux en cantiers de cette successées de la fondant de la soute de soute en la vente par le présent de mandares de la frais et charges du procés et de la fait du principal et intérét en le la soute en la fait du propriés de la soute en la fait du principal et intérét en la fait du principal et le fait du principal et la fait du principal et le fait du principal et la fait du

Geo. St. Paul ANNONCE JUDICIALES. VERTE DE RECEVEUR.

Arbuthnot Latham & Oo versus

Cage Drew Co. No 86,420-Oear Civile de District. Mardi 14 juillet 1906 & 11

houses A. M., Sur les liens No 614 rus l'chonpitoules 4 mulets de choix, his ben cheval, 4 wagens

No 137 rae Carondeiet.

Lamar C. Quintero, r. B. Gidiere, avocats pour les Beceveurs. 3 jui —3 5 12

ANNONOES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE MMERIE

ANNONCE JUDICIAIRE vente de Propriété amélierée de va leur dans le Minième District. Pertant le Me Municipal 1647 rue Duroses entre les ress Baroune et Dryades, en

partie à des conditions de crédit.

Ross Lowenberg vs Frank R. Rawling. Found of Andrew J. Lawiess.

COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la parigne d'Orlènne.—Be 85.099, Division De pareisse d'Orlènne.—Be 85.099, Division De pareisse d'Orlènne.—Be 85.099, Division De pareisse d'Orlènne, Be 86.197—En vertu d'un writ de salisie et vente, a met adresse le ratres por subsan. Veressèse d'avoir à décuire, dans les cuis jours just eniverne à monte en met en penvent ne avoir pour lesquelles le courte first par de decuire pour les receives d'Orlènne, dans le l'embères pour les avoir les raisses (a'lle en ent en penvent de sette secondesses ne seruit par appreuvé et hamologué et les fonds distribues en propose d'Orlènne, dans le l'embère de l'embere de l'embere de sevele devette. A savoir une propose d'envise à savoir de les proposes d'envise à savoir de le l'embere de l'embere de sevele devette. A savoir une propose d'envise à savoir de les proposes d'envises a samélierations qui s'y trouvest. Portant le No municipal 1647 rus Dufossat en de l'embere de l'embere qui y appartiement et tous les acovasoires qui y appartiement. et tous les accessoires qui y appartiennent attuée dans le Six ême Dietrot de cette ville atuée dans le Six'ème District de cette ville-dans le carré d'llet No 447, borné par les rues Difesest. Baronne, Soniàt et Dryades la quelle portion de terra n'esure soi année pie la de façade rue Dufeseat, sur cont vingt cinq piede de profundeur, entre lignes parallèles et est pris, du cêté le plus ureche de la rue Dryades de la rremière portion de terre dési gnée par la lettre A sur un plan de W. U. Bahan, naté du 17 avril 1894, annexé à un acte passé le ler join 1894 pardevant A. G. La 1968, notaire.

H. B. MCMURBAY, Chérif civil de la pareisse d'Oriéens. Félix J. Dreyfons, avecat pour la demande

20 ;tia-20 22 26 -juli 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

D'UN COIN DES AFFAIRES ET DE DEMEURE.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERNON.

WA KERNAGHAN Encanteur.
Bureau. 339 rue Carondelet.

JBUDI, 28 JULLET 1906. A midi. A la
Burrea des Propriétes Fondéres, No 311 rue
Baronne, il sera venda à l'encan, en verta d'un
jugen est vendu le 16 juin 1904 et nigné le
19 juin 1908, par l'Hon, W. B. Sommerville,
juge de la Cour Civile de District, pareisse
d'Orléana Division D, dans la succession de
Patriek Heimond et d'Anne Newman Redmond, sa femme, No 84,910 du desser de
ladite Cour. la prepriété si-après décrite:
Le magasin et rendance double, à un étage
et an bois, Nos 2301 et 2303 rue Gravier,
cein Miro, syant magasin et deux chambres
au coin, et trois chambres de l'autre cété. Le
terrain avec tons les droits, passages, serviterrain avec tons see droits, passages, servi sades et aventages qui y appartiennest, en en qualque sor e en faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le car ré borné par l'avenus Talane, les rues Gra-vier. Miro et Tonti, désigné per le No un sui na devis anni 11 à un acte du 8 juin 1952, pardevant T. O. Stark, netaire. Ledit ter-nain forme le coin des rues Gravier et Miro, et mesure 20 pieds, 3 peuses de face rue Gravier, sur 120 piets de profondeur et de façade rue Miroj Dans un bon veisinage è amél'orant, convenable comme placement d'argest ou résidence.
Conditions-Comptant et l'obligative de payer les taxes par l'acquéreur, dune et exigibles en 1908 an aux du peix de l'adjudi-

ARMONOR JUDICIALES. Placement supérieur en Propriété Commorciale sur la rue St Louis.

eoquéreur. -21 juin-21 28-juil 5 12 19 23

cation. Dix pour cent complast requis as moment de la vente. L'acte de vente parde-vant Chas. Schneiden, notaire, aux trais de

A proximité du Nouveau Palais de Justice, des Chemins de fer et près des Quais de Navires. Succession de J. B. Janqua.

83,433. Cour Olvile de District pour Parenese d'Oriéans. Paresase d'Orienne.

DAR EERNAGHAN, CORDILL & PAREERSUN-W A. Karnaghan, escanteur, Bureau 839 rue Usrondeist — JEUDI, le
23 juillet 1908 à midi, à la Bourse des Propriètés Fencières, 311 rus Baronne, il sera vandu à l'eschère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 Juin 1905 de
l'Hon, T. C. W. Ellis, juge de la saedite
Cour, Divisien A, dans l'affaire ci-deseus intitulés, la propriété ci-après décrite à saveir:

1° Le magain et résideuse enbetentiel en
briones à deux étages Re 531 rus 8t Louis, briques à deux étagre les 531 res est Louis, contenant magnain su rez de chauseée et au preusier des chambres d'habitation et sur le côté une large entrée peur wagen. Le lot de torre est attré dans le Deuxième District de cette ville, dans l'iet. Ne27, berné par les ruse. octe ville dansi 1/6t. Ne27, here per les res-bl. Louis, Chartres. Decatur et Toulouse, me-rant 42 prote de face a la rae 9t Louis sur 104 piede de profondeur, plus su moias. 2- Le magasin et résid-mos en briques à deux ctages et manearde Nos 520 et 527 ras deux ctages et manearde Nos 525 et 527 ma St Louis, contenant megasin et entrepôt au rez de chanasée, et chambres d'habitation au premier étage et entrée pour wagon sur le céré, le let de terre est situé dans le Douxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulonse, Decatur et Chartres, et mequant, en meeurs française, 30 préda de face à la rue St Louis sur 150 pieds de profondeur, plus eu meins, qui en mesure américaine serait 31 pieds, 11 pouces et 5 limme de face our 159 pueds, 10 pouces et 5 lignes de face our 159 pieds. 10 pouces

et l'igne de profondeur.

3º Le grand imagnere en briques à deux étages et mansarde hien construit, Nos 515, 517 et 519 rue St Louis. Le terrain est décrit ouveme une certaine portion sit. és dans le leux sume l'istrict de éstie ville, dans l'ilet No 37, borne par les rues de Louis. Chartres, Decatur et Toulouse, laquelle portion de terre est composée de trois lots de terre désignée par les Nos 12 bis et 14, moscarant comme suit. Le lot No 14 meure 20 pieds é pouces et 3 lignes de face à la rue 8t Louis sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces entre lignes autres profondeur de 68 pieds 8 pouces entre lignes. profondeur de 68 pieds 8 peuces entre lignes paralièses. Le lot Ne 13 mesure 9 pieds 8 parallèses. Le lot Ne 13 meeure 9 pièce 8 pooces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur 6H piede 4 pouces et 5 lignes sur le côté da lot. No 12 bis. Le lot No 12 bis meaura 20 pir de 4 pouces et 2 lignes de face à la rue 5t Louis au 6t piede 4 pouces et 5 lignes de profendaur sur le côté du let Ne 12, et 68 piede 2 pouces de prefendeur sur le côté du lot Ne 10, faisant un total de façade de 50 misdi. 5 nouces et 1 ligne.

lot no 10, fasent un total de façade de 80 pieds 5 pouces et l'igm.

Cette propriété est aituée à quelques ilete an desseus de la rue du Cassil et est admirablement placée pour le commerce en entrepét. Pour placement de commerce et résidence elle mérite considération.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la bélance en un et deux ans avec 7 070 d'intérêt par an de le date de l'acte de vente jusqu'à paiement, et garanti par privilège de vendeux et ypothèque et teules autres clausses de sécurit. L'acquéreux devant accurer les bétisses pour le montant eu plein des billets.

plein des billets. L'acquéreur devant payer 5 010 d'heneraires d'avont en use de preces eur lesdite billets, et de rembourser les primes pour les polices de feu nou expirés, et de séposer 10 000 de sen enchère avec l'essentieur et d'assumer le paissorat des taxes pour 1906 en plus du prix

de l'adjudionation.
Les actes de votre devant être passée par-devant érrorge M. Burnett, notaire, et les leyers et revenus de ladite prepriété devant apparteur audit acquéreur de la date de la signature de l'acte de vente. 21 juin-21 28-juil 5 12 19 23

Lionel M. Ricau

Bois de Charpente "Gommier".

Bois de Charpeate "Gommier" JEUDI le 9 juillet à 11 heures a. m.,

A la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., Dock, GRETNA, LNE.

DAR LIONEL M. RICAU, Escenteur— E. Conformément à la loi 167 de 1898, par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co., et pour le compte de qui il appartiendre, Un complet de la Manager "gommier". chargement de bois de charpente "gommier" Car SP 19,397, de Garland, L. e. consign Usr RP 19,397, de Garland, L. e. consigné à la Louisiana Export Lumber & Box Co, N. Prenez le ferry de l'avenue Jackson. les locks sont sur le fleuve, à deux flets seu lembert le l'atterrisen et les lieux. 19 maistea - Comptant sur les lieux. 28 min-28-jui 5 9

ANNONOES JUDIOIAIBER

OUB CIVILE DE DISTRICT, peroisse d'Orléans, Division C.— No 86,139 — Interduction de Charles L. Keppler.— Juge-Cette affaire syant été présentée ce jour Présents : Hy Mooney, avoost pour le péti-tionnaire ; Edgar H. Binch, avoost nommé pour représenter le défendeur. Quand après avoir astendu les paidoiries. l'évidence et l'avoost, la cour considérant que par latité évidence et apécialement par le idencémans des avoorts médicany. Inscente P. E. Archivard et decer Description par le comorgia de descriptions de la défendeur et l'occar Charmowski il a été pendement pronvé que le défendeur est prospable de preudre soin de se personne et propriété et devrait être interdit et pour les raisses oralement a-mignées. raissan oraicasant avaignées.

Il est ordonné, adjugé es décrété que le
défendeur Charles L. Kappler soit et est par
le présent décrété incapable de prendre sein
de sa personne et de sa prepriété incapable
de faire et d'exécuter validemens anuun aute qui pourrait être exécuté par une jpersonne a) ant toute au raison et sensèquemment ji est numeronant interdit; tous les frais de ces procédures devant être payés de ses biens.
Jugement in en ceur ouverte le 15 juin 1908. Jugement aigné en over ouverte le 19 juin 1908. JOHS ST. PAUL, Pour copie senforme: . J. G. LEFCH. Député Grafter. 20 juin—30—juil 7 16 21 29

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE EN PARTAGE

Propriétés de Choix et Améliorées

Deuxième District, Situees près de l'Avenue Esplanade

COTTAGE ELEVE AVEC VESTIBULE DANS LE CENTRE AVEC GRAND TERRAIN, No 2815, Rue Bell, près de la rue White.

COTTAGE SIMPLE.

No 2819. Rue Bell, entre les rues White et Dupré

COTTAGE SIMPLE,

No 2833, Rue Bell, près de la rue Dupré

COTTAGE SIMPLE.

No 1202. Rue Dupré, coin de la rue Bell. JEUDI, le 16 Juillet 1908, à Midi, à la Bourse

des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Saccession de Mine Hectorine Murel, | citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2419 rue Ball.

Venue de Procuer Bier. Yeuve de Prosper Bier.

No E1.880 —Cour Civile de District pour le Paruisse d'Orléans. — Divis on B. DAR J. F. KRENBY Encenteur, Burese. DAK J. F. REENEY. Encanteur. Bureau. 1906 rue Periido au res de chaneet. JEUDI. le 16 juillet 1908, à mid. à la Bourse des Propriétés Foncières. Ne 311 rue Bareaue, dans le Premier District de cette rille. en vertu de et cenformément à an juge ment rendu le 27 mei 1908 et signé le 2 juin 1908 per PITON. Fred D. Eing, juge de la Dour Civile de District pour la percusse d'Orléana. Division B, dans l'affaire et-douve in timble, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à seveir:

itania, hytimon h. timelie, is escalere publique, in propriéte ci-apres éécrite, à saveir:

1º Une certaine pertion de terre ensemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent et toutes les ééps néanoses y appariemant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 379, borné par les ross Bell (autrefais St Juin). De 5000 (Eurisfais Washington), White et Dupré désigne par la istre B sur un devis d'erpectage par C Uneas Lewis, député veyer de ville, daté le 21 juin 1908, d'après lequel ladite pertion de terre, commençant à une distance de 69' 11' et 3' de l'ancolgnure White et la rue Bell sor une prefendeur sur la ligne de côté la plus près de la rue White de 129' 7' e' 4'' et d'anc pracondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue White de 129' 7' e' 4'' et d'anc pracondeur sur la ligne de fel 37' 3'' 4'' et sur une largeur le la ligne du fend de 58 9' 1'', c'ant composée de teut le let et cirginal No 7, la plus grande nartie du lei Ro 6 et une pertion de terre triangulaire désignée par la lestre A et centique aux dits lets 6 et 7 dans le feed.

Les amélio ations comprennent un joil cottage simple retiré du trottoir, contenant c'ohambres, vestibule éans le ce tre, chambre à bair, office gaz, gaussie sur le devant et dans le fond, la measen est bleu tapissée partent, dans la cour se trouve hangar, deux citeraes, et, et désigné par le sumélo municipal 2815 rue Bell.

2º Un certain et de terre sesemble avec les bétésees et améliora-ions qui s'y tree-vent et toutes les dépendances y appar-

vent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de conté ville, dans le même flet c: lessus men trenné, désigné comme let Ne B éans le devie de face à la rue Bell sur une profendeur entre lignee parallèles de 125° 11° et 4′′ sur une largeur sur la ligne du fond de 22° 3′′ 5′′.

Les améliorations comprennent un jell cottage simple retiré du trettoir, syant un jell grillage en for et contenant 5 chambres, chambre à bain, gallette sur le devant et sur le cotté, etc. dans la cour se trouve hangar,

tonte les bâtiones et ambliorations qui s'y tronvest et toures les dépendances y apparte nant situé dans le même district et ilet comme le ci deseus et désigné comme les va 11 sur un devis ci deseus mentionné et mesurant 32 dans le fond sur une prefendant entre lignes paralleles de 125 11 ° 4 ° ... Les amélierations compressent un jair cettage simple retiré derrière une joile e étare on fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, milieries devant, sur le côté et à l'arrière, côt.; dans le cour Fanga', citerne, etc., désigné par le numére municipal 2433 res Bell.

4° Un cartain lot de terre, encemble avec

ot teut os qui y apparijent situé dans le même district es list que le précédent, d signé com me le let D est le plan déjà mentionané et me-surant 42' 10" 0" de face à la rue N. Dupré deur sur la façade rue Beli de 64' H' 4 une même prefendeur sur la ligne du nôté op-posé, ledit let étant composé de parties de façade des lets er guanx 12 et 12. Les amédierations compressent un cettagn en bols simple, convert d'ardoisse, contennu 5 obambres half, chambre à baix, etc., ayant des les amédies de la content d'ardoisse, contennu par le numéro musi sipal 1702 res Dupré Toutes les propriétés ci-dessus de rises fu ront sequate par fes Mms Biestonas Bier, de Mms Felville Mereser, veuve de Henry Blor, par un acto pacos pardovan: Charles J. Theard, le 7 mars 1906, earegistre

284.
Termes et Conditions—Un tiere on plus comptant au choix de l'acquéreur, la balance, s'il y an a une, à un crédit d'un et deux ans, à espt peur ceas d'intérêt par an représent à par des billets de l'acquéreur, divisés de mainère à actisfaire les inté-êts des parties, leadite billets devant être garantis par ises et privilège de vendour et hypothèque apéciale et tentre les cianass muelles de sécurité. et toutes les clauses namelles de sécurité l'acquéreur devant serumer en outre de ses

M. A. Baccich

Cottage Double, 2423-27 Rue Hópital, PRODUISANT DE BONS REVENUS

A l'Encan, JEUD!, 9 Juillet 1908, à Midi. A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE. SUCCESSION DE JOSE GARRIDO, No 85,570-COUR CIVILE DE DISTRICT

Conditions—Upo mettle complate its va-inance l'acquéreur devant assumer le paisment de deux certains billets de receveur pour la somme de trois centa dollars étant cha un de la somme de cedt ciuquante dollars. Liré par Jeseph Garride à son propre ceure et par lui endossé, daté le 13 février 1908, fait paya-bles en un et deux ans aprés la date, stipulant

BUCCESSION DE JOSE GARRIDO, No 85,576—COUR CIVILE DE DISTRICT.

DAR M.A. BACCIOH. Encanteur—En verte de l'acceptable de l'acce l'acquereur devant déposé dix pour cent de prix d'achat au moment de l'adjudication cher M. A. BACUICH, Encenteur of gerant do in National Realty Co. Ltd. Walter L. Gleason, avoors. 7 jnin-7 14 21 28-jull 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VESTES PAR LESHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE. VEXTE PAR LE SHEGIF terme non expiré da ball et du droit d'occupation et du contenu et installations de la Conficcite et du Bestaurant New York aux étages

Inférieure de l'établissement No. 729 et 734 rue du Canni. A, & C. Donis vs N. Rombotie. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA parelese d'Oriénas. He 85,962—En verte d'un writ de fieri faciach met adressé par l'Henerable Cour Civile de District pour la pal'immerable cour curie de Diantes par la participation de d'Oriéana, dans l'affaire of-dessus la litulée, je procéderal à la vente à l'embère publique, sur les lieux ef-après désignés le LUNDI, 6 juliet 1908, à 10:30 heures a. m. de la propriété d'après décrite, à envoir Au res de chaussée des lieux Nes 723 et

I. Le terme non expiré du rez de-chaussée des lieux Nos 722 et 724 rus du Casai ; ledit bail expirant la 30 sept 1909, et le loyer rapportant \$450.00 par mois, payable mea-Bt dans le cay où le bail ne serait pas veude, il sers offert en veste.

II. Le droit d'occupation du rez-de ebans-sée destits lieux Nos 722 et 724 rue du Canai, à partir de la date de la vente junqu'au 30 ant. 1909. III. Aux étagre inférieurs de la bâtisse Nos ge de table, Glacière, Lustree, Eventails au-daptant au plafond, Balances, Borbetières, "gleet salemen", Objete divers, etc., ettvant l'inventaire UN COFFRE FORT EN PER, USE MACHINE A ENREGISTRER L'AR-

ni dene l'adatre di-dessus étions — Comptant our les lieux. H. B. MeMURRAY, Shorif Civil de la Pareisse à Oriens. rell, Handersen & Carrell, avocate pot se demendenze. 36 jula-36 30 – juli 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PARLE OFFICE ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliarée de Valeur dans le Becond District. Pormant le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane (maintenant Iberville), portant les Nos muni cipanx 139 et 141 averne N.

Megnifique situation. Pierre Puyoulet ve Joan Arseguet. Pierre Puyenist ve Jean Arseguet.

COUR CIVALE DE DISTRICT POUR LA

parciase d'Oridans—Ne 86, 289 — En vertu
d'un writ de saleie et vente à moi adressé par
l'Henerable Cour Civile de District pour as
parciase d'Oridans, dans l'affaire ci-desens intitulés, je precèderai à vendre à l'enchère
publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rus Baronne, entre les ruse
Union et Gravier, dans le Pressier District
de cette ville, le JECDL 16 juillet 190%, à
midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain terrain avec toutes les bâtisses
et améditorations qui s'y trouvent, droits, midi, la prepriété of-après décrite, à envoir—
Un certain terrain avec toutes les hâtisses et améliorations qui a'y trouvent, droîte, voice, privilèges et avantages qui y appertiennent en quelque sorte, située dans le Second District de certe ville, dans l'ilet borné nar l'avenue Carroliten, les rues Carel David et Donne, maîntenant l'orville désigné par le No 13 et mesure d'après un pian tiré par Juo T. Braun et Ois, en date du 23 octobre 1893, déposé en l'étude de George G. Fr.edrichs, encanteur, une copie daquel est d'uneut cettiée et annavée pour quon s'y référé, à un acte de veote par Gustev Bercèreit à R. H. A. Mooney, passé pardevant Frederick Z ngel, notaire en cette ville, sous la date du 20 avril 1894 au mesure américaine de trente piede, deux upuces et une ligne de face à l'avenue Carroliton, cent quinze pieda, dix pouces et quatre ignes de p ofondeur et de façade rue Douane ou Inerville et cent qu terse pieda, quatre pouces sur le ligne le séparant du te rain No 14 et trente piede, trois pouces et deux lignes de larguer à l'avrère. Ledit terrain forme le coin de l'avenue Carroliton et des la rue Douane. de la rue Douane

Saint dans l'affaire et-dessus. Conditions—Comptant var les lieux. E. B. McMURRA Y Shirtf Civil de la Payeless d'Orless B. J. Mami, avecat pour le demandeur. 12 juin-12 18 19 26-juil 8 10 16 DIAMANTS. MONTRES, Bijoux en Argent et Or A. M. HILL.

685 rue du Canal ******************



Les erdres de la sumpagne rent entitettés PRES 4360.

.....RUE ROYALE......313 ALLIANCES ET BAGUEN DE MARIADE EN TOUT GEBRE Scule Grande et Unique Maisen Française à la Alle-Oridane

^

\00000000000C\:\00000000000000 Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que

Brace, cts, Montres en Or, Beiles Pendules et Starues, Bijouterie Artistique, Orfévrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.

INCORPOREE EN 1855.

R. R. CRAIG. PERGURG. LEE. Vice-Président. Vice-Président. SUCCURSALE DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

CHAS. B. FOUCHER, Gérant

TELEPHONE 986

808 RJE DU CAMP.

223 440 07

the and the State of

· 一种

14.3

14, 3 444.5 C.L

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Clobo. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unic.

9 avr.:-- 2aa--jeu dim mar

Sont prête à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de Fosses, Voutes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.

TELEFECNE MAIN 3313. I armes Balsonnabies Bureau 844 Rue Commune, entre Baronse et Carondelet,

NIIe-Orléans. CUMBERLAND